



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Zones rurales

Question écrite n° 7937

Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, charge de l'aménagement du territoire et des reconversions, sur le probleme de desertification auquel la zone rurale se trouve confrontee. Cette evolution est bien souvent due a la disparition ou a l'absence d'un commerce d'alimentation generale, et a la disparition, dans un meme temps, des cafes. Il lui demande s'il n'estime pas opportun de mettre en place une commission qui regrouperait les elus et les representants de professions qui auraient pour mission d'analyser cas par cas les zones concernees et d'envisager les mesures qui pourraient etre mises en place afin de remedier a ces situations.

Texte de la réponse

Reponse. - La lutte contre la desertification des zones rurales constitue un objectif prioritaire de la politique de l'aménagement du territoire du Gouvernement et l'adaptation des services au public, l'un des axes majeurs de l'intervention de l'Etat dans ces zones. Le FIDAR y consacre actuellement une partie de ses moyens, conformement aux orientations decidees par l'Etat et les regions dans le cadre des contrats de plan. Par ailleurs, depuis quelques mois, dans tous les massifs de montagne, le Gouvernement a demande la mise en place de commissions sous l'autorite des prefets de departement pour permettre d'analyser, avec les elus locaux, les problemes poses par la disparition des services publics et « au public » et de faire des propositions d'adaptation. Diverses actions ont d'ores et deja ete menees dans les zones de montagne, dans le cadre des operations « chefs-lieux vivants », d'autres vont etre engagees a titre experimental et devraient deboucher sur des mesures d'adaptation, notamment dans les domaines de l'enseignement, des postes et telecommunications et des perceptions. Le Gouvernement est donc conscient de la situation signalee par l'honorable parlementaire et s'emploie a trouver des solutions aux problemes que cet etat de choses necessite.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7937

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire et reconversions

Ministère attributaire : aménagement du territoire et reconversions

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 92